



AMAPL'ANETH
 Souscription « Légumes » du 02/03/2019 au 22/02/2019 (52 semaines/52 paniers)
 Contrat bi-partite d'engagement annuel entre

| | | |
|--|---|---|
| Souscripteur panier COMPLET "dit C": Nom..... Rue..... Adresse..... Tel..... e mail..... | Souscripteur ½ panier : A ou B attribution au fil des souscriptions* Nom..... Rue..... Adresse..... Tel..... e mail..... | le paysan partenaire Benoit FEYLER LA BIKAD 77130 DORMELLES |
|--|---|---|

1) Le signataire souscripteur du présent contrat s'engage à :

signer le document d'adhésion à l'AMAPL'ANETH ; est à jour de sa cotisation. Il reconnaît avoir lu et fait sien les principes définis par la charte des AMAP (disponible sur le site du réseau AMAP IDF ainsi qu'au local de l'amapl'aneth) et repris dans le contrat d'adhésion à l'association.

Principalement : - le préfinancer la production
 - le partage des risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (Aléas climatiques ou autres....)

2) Le paysan partenaire du présent contrat s'engage à :

-livrer, tous les samedis matin à l'horaire habituel de distribution des légumes et tout autre produit de son exploitation, cultivés sans pesticides, disponibles à mesure qu'ils mûrissent.

-donner régulièrement des nouvelles sur ces récoltes et accueillir les souscripteurs sur sa ferme à l'occasion des ateliers « découverte ».

-être transparent sur ses méthodes de travail et sur le mode de fixation du prix du panier, lequel sera réévalué à l'issue de chaque souscription en fonction du coût de la vie.

3) Tarifs

Le prix du panier hebdomadaire est de 20,50 € soit 1066 € la saison.

Le prix du ½ demi- panier hebdomadaire est de 10,25 € soit 533€ la saison.

Le règlement est établi par chèque bancaire à l'ordre de « **Benoit Feyler** ».

| | Panier Complet | 1/2 Panier | Encaissement |
|-----------|-----------------------|-------------------|--|
| 1 chèque | 1 066 € | 533 € | 25 Mars. |
| 2 chèques | 2 x 533 € | 2 x 266,50 € | 25 Mars et 30 sept |
| 5 chèques | 5 x 213,20 € | 5 x 106,60 € | 25 Mars, 31 Mai, 31Juil, 30 sept, 31 Dec |

| | Cheque 1 | Cheque 2 | Cheque 3 | Cheque 4 | Cheque 5 |
|----------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Banque | | | | | |
| N° | | | | | |
| Montant | | | | | |
| Encaissable le | | | | | |

Fait à Moret Loing et Orvanne, en double exemplaire. Le/...../.....

Signature du souscripteur :

Signature du producteur :

Référents AMAPL'ANETH Légumes

Agnes Ligot ligotag@gmail.com Tel 0628606218 Dikran Zakeossian zakeossian@free.fr

